

MAIRIE DE COGNAC LA FORET
(Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de la Commune de COGNAC LA FORET

Vu le Code de la Route,

Vu le Code de la voirie routière, notamment les articles L 113-1 et R 113-1,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L2212-1,

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'arrêté du 7 juin 1977 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Considérant qu'à l'occasion des travaux de voirie, rue du stade demandé par LACOTE Nicolas, travaux publics, 87310 COGNAC LA FORET

A R R E T E

Article 1^{er} :

A l'occasion des travaux de voirie, la circulation sera interrompue dans la rue du stade, les 4 et 5 décembre 2023.

Article 2 :

La circulation de tout véhicule sera déviée par l'Allée Sauty de Chalon et l'allée Henriette Petit.

Article 3 :

La signalisation correspondant aux prescriptions de l'article 1^{er} sera mise en place, conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – livre I- 8^{ème} partie – signalisation temporaire, par l'entreprise LACOTE Nicolas

Article 3 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- L'entreprise LACOTE Nicolas
- Mr le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St Junien

Fait à COGNAC LA FORET

Le 24 novembre 2023

Le Maire,

VIGNERIE Christian.

